

## Bilan général : le tri en constante augmentation

En 2021, la production de déchets municipaux\* par habitant était de 721 kg en Corse, soit une production totale de 243 933 tonnes. C'est 8 % de plus qu'en 2020, ce qui représente une augmentation de 17 033 t des déchets traités par le SYVADEC et les intercommunalités.

À l'exception de l'année 2020, marquée par la situation sanitaire et le recul de l'activité touristique, la production globale de déchets est en augmentation constante depuis 2017. Cette évolution est due à l'importante croissance démographique régionale (plus de 1 % en moyenne par an ; plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale de 0,4 %) ainsi qu'à la hausse de l'activité touristique.

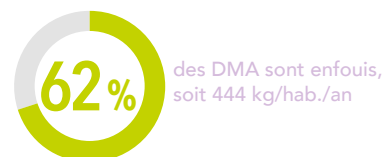
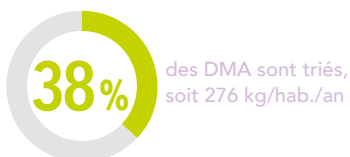
En comparant la production globale des années 2019 et 2021, nous observons

- une hausse générale des tonnages des flux triés : les collectes sélectives + 10 %, les valorisables de recyclerie + 2 % et les biodéchets compostés à la source + 38 % ;
- et une stabilisation de la production d'ordures ménagères, le développement du tri ayant permis d'absorber les évolutions démographiques et économiques de l'île.

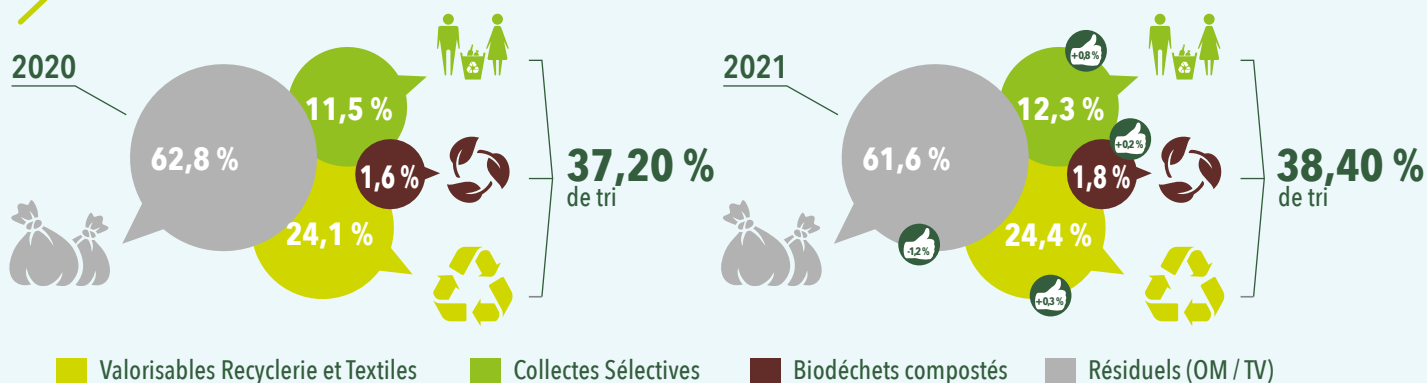
\* Les déchets municipaux ou DMA sont les déchets collectés par les collectivités. Ils comprennent : les déchets des ménages, y compris les encombrants (hors gravats) ; les déchets produits par les petites entreprises (ou administrations) et collectés en même temps que les déchets des ménages (déchets dits « assimilés ») ; les déchets des communes (entretien des espaces verts, nettoyage de la voirie, déchets des marchés).

## Les chiffres clés 2021

**721 kg** de DMA /hab./an sont produits en moyenne en Corse



## L'évolution du taux de tri et de résiduel

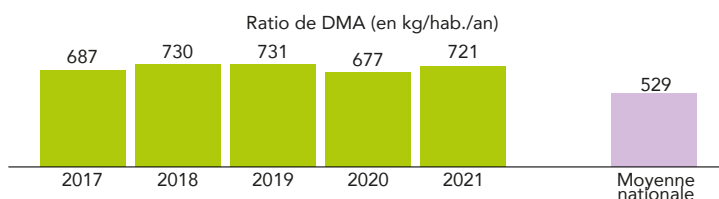


## L'évolution de la production par type de flux

L'évolution de la production est étudiée en ramenant la production à l'habitant permanent (en kg/hab./an) afin de neutraliser la croissance démographique et de permettre la comparaison avec les données nationales.

### Production totale par habitant

En 2021, la Corse a produit 721 kg/hab. soit 36 % de plus que la moyenne nationale et 7 % de plus que la moyenne des zones touristiques.



## Les biodéchets compostés à la source

En Corse, les biodéchets sont soit collectés séparativement par les intercommunalités, soit compostés par les habitants grâce au programme régional déployé par le SYVADEC.

En 2021, 27 % de la population [moyenne nationale 23 % en 2019, source ADEME] disposait d'une solution de compostage, ce qui a permis de détourner 4 298 t de biodéchets.

## La collecte sélective (4 flux : emballages, papier, verre et biodéchets)

En 2021, les collectes sélectives sont en augmentation constante, particulièrement les emballages dont le tri a été multiplié par deux depuis la mise en place des extensions de consignes de tri en 2018.

	Emballages	Papier	Verre	Biodéchets	Total
Tonnage 2021	9 943	3 128	13 821	3 116	30 008

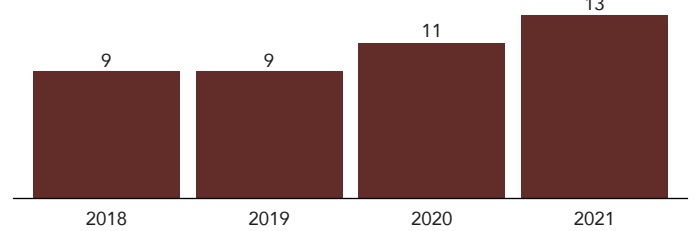
## Le service des recycleries

En 2021, le volume des déchets de recyclerie augmente de 5 % par rapport à 2020. 69 027 t ont ainsi été déposées dans les 25 recycleries du SYVADEC, les 2 sites gérés par les intercommunalités et la recyclerie privée. Ce service permet de trier et valoriser 86 % des déchets entrants.

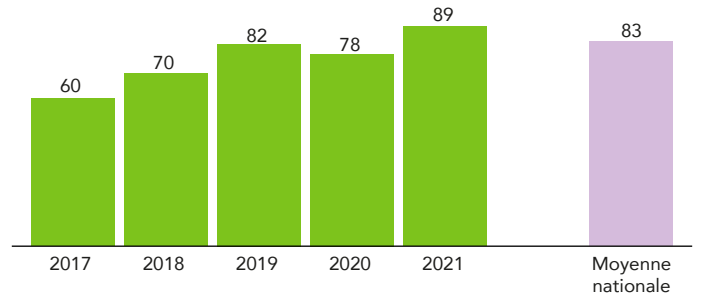
## Les ordures ménagères

Entre 2020 et 2021, la production d'ordures ménagères augmente mais reste en deçà des ratios d'avant la crise sanitaire. 140 600 t d'ordures ménagères ont été produites en 2021 et traitées dans les deux installations de stockage présentes en Corse.

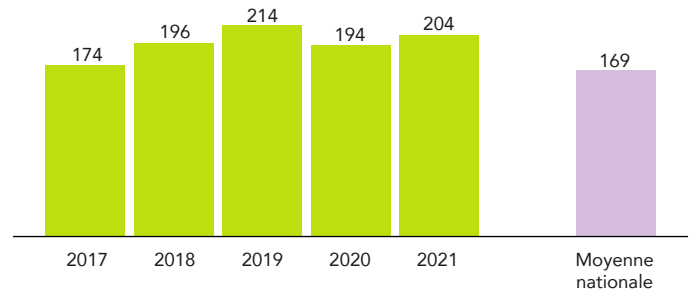
Ratio de biodéchets compostés (en kg/hab./an)



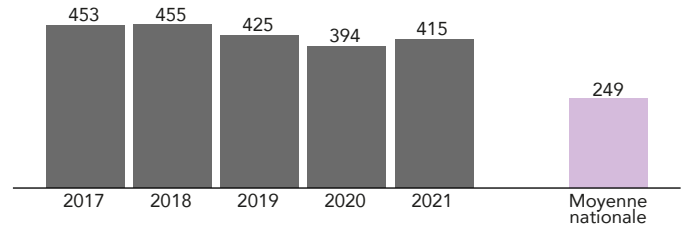
Ratio de collectes sélectives (en kg/hab./an)



Ratio de déchets de recyclerie (en kg/hab./an)



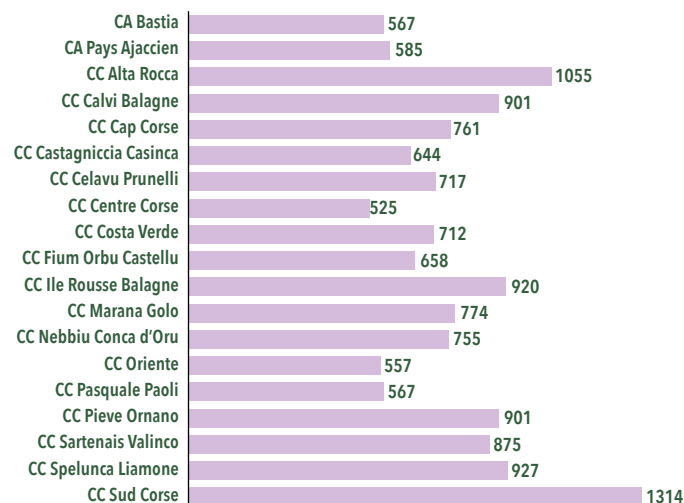
Ratio d'OM (en kg/hab./an)



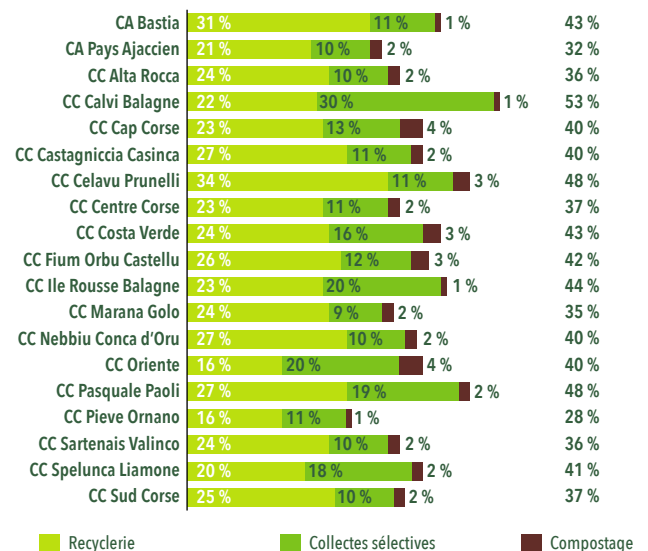
Pour en savoir plus : [www.odem-corsica.fr](http://www.odem-corsica.fr)

## Le bilan par intercommunalité

Production de Déchets Municipaux par habitant (kg/hab.) et par intercommunalité en 2021 Moyenne régionale : 721 kg/hab.



Taux de tri par flux et par intercommunalité en 2021 Moyenne régionale : 38 %



Reproduction des données autorisées sous réserve de mention de la source. Copyright ODEM - SYVADEC.